



Paris, le 8 juin 2023

CIAS du 5 juin 2023 - CP LOGEMENT Compte-Rendu

Etaient présents pour la délégation FO : Anne Florentin – Darwin-Thomas Dambreville – Samuel Dehondt – Amélie Régnier.

FO a tenu un déclaration liminaire (en pièce jointe).

Réponses de l'administration :

Mission Ecolan : la mission est encore prolongée ; les pistes de travail seront présentées dans le cadre du dialogue social « Fonction Public + ». Seul l'hexagone est concerné par cette mission.

La mission Ecolan travaille sur des données de la Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP). Il avait été prévu des questionnaires au niveau des préfetures avec entre autres un bilan du 5% préfectoral. Ces questionnaires ont été abandonnés.

La mission travaille sur des pistes qui seront soumises à des arbitrages politiques pour validation et budgétisation.

FO demande des moyens pour le suivi du 5% préfectoral afin d'avoir un état des lieux précis.

Points de l'ordre du jour :

LOGEMENT TEMPORAIRE

Point par l'administration : présentation des différents dispositifs mis en œuvre dans les SRIAS. Une information particulière concernant « Ma nouvelle ville » qui cesse son activité, donc d'autres prestataires doivent être trouvés. Le nombre de bénéficiaires de logements temporaires a doublé en un an, signe d'un manque criant de logement pérenne.

L'administration prévoit une séance de travail avec les présidents de SRIAS pour comparer les différentes politiques en matière de logement temporaire (coût par agents, reste à charge, nombre de nuitées ...)

Faute de solutions de logement social pérenne et abordable, FO demande que le logement temporaire soit développé et que des dispositifs novateurs dans toutes les régions soient accompagnés par un budget à la hauteur des besoins.

Pour cela, FO a obtenu la mise à jour du livret du logement temporaire pour une communication vers les SRIAS renouvelées.

FO demande également que les agents bénéficiant d'une solution temporaire ou d'urgence de logement, continuent d'être accompagnés dans leur recherche de logement. Pour cela, les services de proximité en charge de ce suivi doivent être renforcés.

Des solutions novatrices telles que la cohabitation, la cohabitation intergénérationnelle peuvent répondre aux enjeux sociétaux actuels et financiers. Ce dispositif nécessite une communication du -

AIP Aide à l'Installation Personnalisée

Point de présentation de l'enquête de satisfaction par l'administration : un taux de retour de 25% de réponse. 12% d'agents ont rencontrés des difficultés pour renseigner leur dossier.

14 918 dossiers ont été servis en 2022 concernant 79 % de fonctionnaires civils stagiaires ou titulaires et 21% de contractuels. En 2021, le nombre de dossiers servis s'élevait à 11 058 agents.

Le montant moyen de l'aide est de 1 135.12 euros.

FO demande que des pistes d'améliorations soient étudiées pour réduire le nombre de dossiers rejetés (en majorité pour les dossiers non complétés dans les 45 jours, ou non conforme à la saisie).

FO demande à l'administration de renouveler une vague de communication rapidement, pour la faire coïncider avec les prises de fonctions et les entrées et sorties d'écoles qui se situent en grande partie au mois de septembre.

Point AIP Outre-Mer : il est évoqué des difficultés d'accès au logement, la question de l'insalubrité, le reste à charge après le poids du coût du logement. Un soutien global est demandé pour l'accompagnement de conventionnements.

Renouvellement du marché de l'AIP pour 2024 : retour d'observations avec un calendrier qui sera transmis.

SUIVI DE LA CONSOMMATION BUDGETAIRE

Pour FO, ce budget ne doit pas être une variable d'ajustement : il doit être délégué dès le début d'année, et abondé au fil de l'eau, à la hauteur des besoins pour tous les dispositifs de logement.

Pour FO, le suivi budgétaire ne doit pas se faire au détriment d'une présentation annuelle de bilan, de l'état des lieux et de bilans qualitatifs de l'ensemble des régions.

FINANCEMENT DE PROJETS DE LOGEMENT DES FONCTIONNAIRES – ERAFP – Etablissement de Retraite Additionnelle de la Fonction Publique

FO est en attente des résultats de la mission Ecolan.

Pour FO, tous projets devront s'inscrire dans un dialogue social.

En attendant de nouveaux projets, FO demande, sur tout le territoire, la reprise de logements sociaux pérennes, et les moyens pour l'ensemble des SRIAS de développer les dispositifs temporaires et d'urgence.

QUESTIONS DIVERSES

La situation en Outre-Mer :

Intervention FO :

FO déplore en premier lieu que le site d'aide à la recherche de logement pour l'outre-mer <https://outre-mer.immo-fonctionnaire.fr/> ne concerne que : la Guyane, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon. La réunion est exclue d'office alors que ce territoire à presque autant d'habitants que le cumul effectué pour la Guadeloupe, la Martinique et Guyane.

FO déplore le manque de soutien de la DGAFP afin que le contingent préfectoral des DROM soit véritablement mis en place et respecté, ainsi que le retard de convention avec les partenaires privés de réservations de logement au seul motif que la pression est très tendu dans ces territoires (du fait de logements insalubres, de bidonvilles et de manque de foncier).